

CENTRE DE GESTION
de la
Fonction Publique Territoriale
de la COTE D'OR
16-18 Rue Nodot
CS 70566
21005 DIJON CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 28 NOVEMBRE 2023

NOMBRE
D'administrateurs en exercice : 27
De présents : 8
De votants : 15
De représentés : 7

Date de convocation : 20 novembre
2023
Date d'affichage : 13 DEC. 2023

A Dijon, l'an deux mille vingt-trois, le 28 novembre à 10 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Côte d'Or régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Patricia GOURMAND.

N° 23.32

OBJET :

Fixation des taux de cotisation 2024

ETAIENT PRESENTS

Mesdames Céline TONOT, Nadine MUTIN et Isabelle CHAPUILLIOT, Messieurs Patrice ESPINOSA, Martial MATHIRON, Hubert SAUVAIN, et Jean MAREY.

Pouvoir de M. FALCONNET à Mme MUTIN

Pouvoir de M. LENOIR à Mme GOURMAND

Pouvoir de M. SCHEMBRI à M. ESPINOSA

Pouvoir de M. LUCAND à Mme TONOT

Pouvoir de M. HOAREAU à Mme CHAPUILLIOT

Pouvoir de M. ANTOINE à M. SAUVAIN

Pouvoir de M. BERTHIER à M. MATHIRON

Monsieur Jean-Christophe BOUIN, agent comptable, présent.

Monsieur ESPINOSA a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DELIBERE

Les membres du Conseil d'Administration, sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré :

CONSIDERANT le projet de compte administratif 2023 et le montant prévisionnel des cotisations encaissées au 31.12.2023,

DECIDENT à l'unanimité de fixer les taux de cotisation pour l'année 2024 ainsi qu'il suit :

- **0,80** % de la masse salariale pour les missions obligatoires,
 - **0,55** % de la masse salariale pour les missions complémentaires proposées à l'ensemble des affiliés.
-

Fait en séance les jour/mois/an susdits,
Pour extrait conforme,
La Présidente



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Dijon le :
La Présidente



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : 13 DEC. 2023

